

Autres infos & guides pratiques A savoir avant d'investir

Volatilité des placements : ce qu'il faut savoir

Publié le 9 septembre 2016

En matière de placements, les professionnels parlent souvent de la volatilité. De quoi s'agit-il ? Que savoir avant toute décision d'investissement ?

La volatilité, indicateur de risque

La valeur d'une action ou d'un fonds fluctue en permanence. La volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude de ces hausses et de ces baisses.

La connaissance du niveau de volatilité d'un placement est donc utile pour évaluer le risque de ce placement : quand la volatilité est élevée, le capital investi peut baisser de façon importante.

Une volatilité élevée s'accompagne généralement d'une espérance de rendement intéressante. Cependant, un rendement élevé ne peut jamais être garanti.



La volatilité des actions et des fonds

Les actions fluctuent plus ou moins selon les incertitudes des investisseurs sur l'avenir de la société cotée.

Les placements collectifs (fonds et sicav), plus ou moins investis en actions, fluctuent également. Mais ils sont généralement moins risqués que les actions car un portefeuille diversifié sur plusieurs titres fluctue moins que chacun de ces titres. Leur volatilité, mesurée par la variation moyenne de sa valeur sur les 5 dernières années, est évaluée sur une échelle, appelée « échelle de rendement et de risque », allant de 1 à 7.

Les fonds notés 7, généralement des fonds d'actions, sont les plus volatils ; cela signifie que leurs variations de prix, à la hausse ou à la baisse, peuvent être fortes et entamer le capital investi à tout moment.

Volatilité des actions et horizon de placement Avec les placements en actions, il n'est pas rare de constater des baisses ou des hausses supérieures à 20 ou 30 % en une année. Et en investissant sur 1 an seulement, un investisseur a presque autant de chances de connaître une perte qu'un gain. Pour cette raison, les placements en actions doivent être envisagés à long-terme, au moins sur 5 ans, et plus raisonnablement sur 10 ans et plus, afin d'augmenter ses chances de rendement.

Acceptez-vous la volatilité des placements risqués ?

Connaître la possibilité d'une perte à la fin de son placement est une chose. Mais avant d'investir, chaque épargnant doit aussi connaître sa capacité à tolérer les fluctuations en cours de vie du placement envisagé. Il faut savoir rester serein si son investissement baisse brutalement de 10 %. Parlez-en avec votre conseiller financier : les questions qu'il vous pose permettent justement de déterminer votre tolérance aux risques et donc d'évaluer si votre profil est adapté à un placement plus ou moins volatil.

En savoir plus

- Rendement et risque des placements en actions
- Comment bien diversifier un investissement ?

A lire aussi

- Placements : que savoir sur la liquidité ?

Haut de page